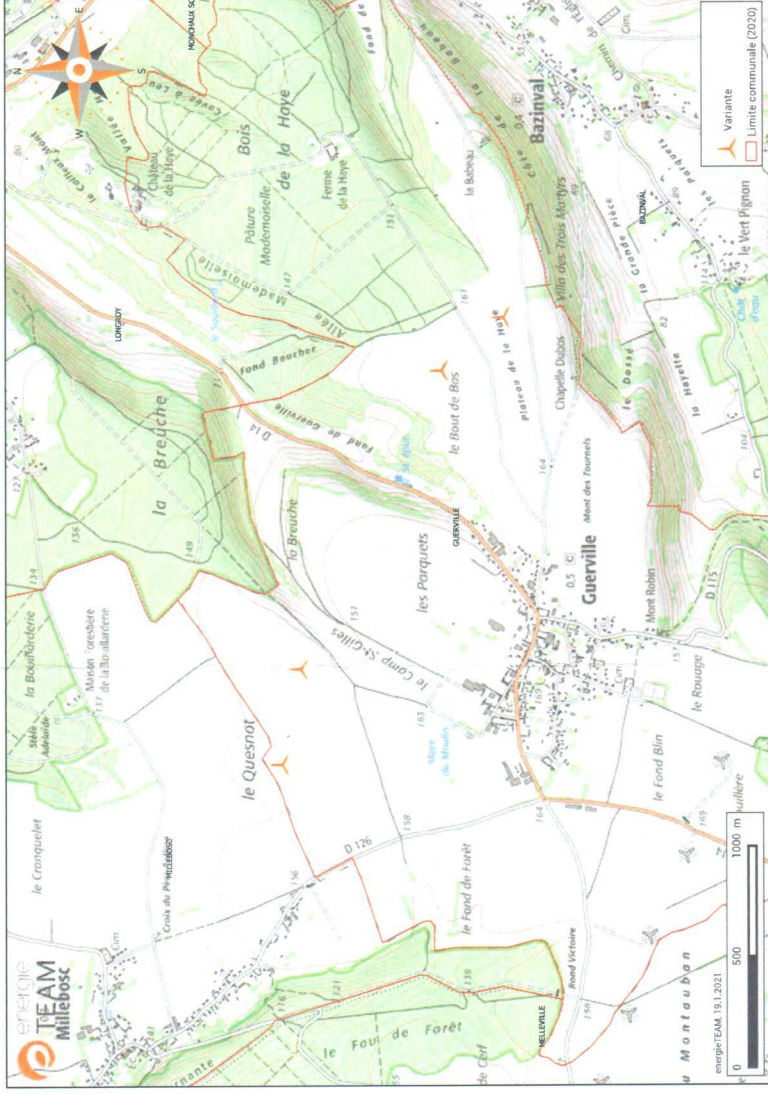


Un projet de parc éolien sur le territoire

Après avoir reçu une délibération favorable des élus de Guerville, le projet de parc éolien se dessine au nord de la commune. Présentation.



Le projet a débuté en 2019

Le projet de parc éolien se situera sur une plaine agricole au nord de la commune de Guerville, dans une zone favorable à l'éolien et particulièrement venteuse.

Il sera constitué d'une ligne de 4 éoliennes d'une puissance de 4,2 MW chacune.

Ces éoliennes devraient produire 40 millions de KWh par an, ce qui équivaut à la consommation annuelle en électricité de plus de 12 600 habitants.

Une énergie qui respecte son environnement

Des paysagistes, chiroptérologues, ornithologues et des acousticiens ont effectué un état des lieux de l'environnement dans la zone de projet pour positionner les éoliennes.

Des acousticiens se sont rendus chez certains riverains pour effectuer des enregistrements au niveau de leurs habitations afin de s'assurer qu'ils ne seraient pas gênés par la présence d'éoliennes, en respect avec la réglementation. Le résultat de ces études sera consultable dans l'étude d'impact, pendant l'enquête publique.

Un volet paysage et patrimoine a également été réalisé. Il contient une analyse paysagère et une étude des enjeux patrimoniaux.

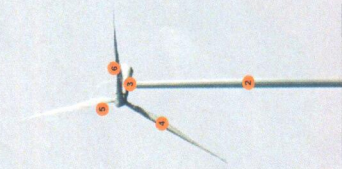
Réalisée par des bureaux d'études spécialisés et indépendants, l'étude d'impact du projet comprend plusieurs sujets parmi lesquels une étude de la faune terrestre, de la flore, des oiseaux et des chauves-souris. Les observations environnementales réalisées régulièrement sur le terrain pendant une année complète sont analysées.

Ces études font partie intégrante de la demande d'autorisation environnementale qui est déposée auprès de l'administration pour instruction pendant une année, avant décision du préfet.

Une éolienne, comment ça marche ?

95%

L'énergie éolienne est variable, elle n'est pas intermittente. Les éoliennes installées en France tournent et produisent de l'électricité 95% du temps. (Source : ADEME)



- 6 Générateur
- 5 Moyeu et commande de rotor
- 4 Pale
- 3 Système d'orientation
- 2 Mât
- 1 Fondation

Shema représentant les différentes étapes du projet

Le projet est actuellement en phase de bouclage des études

Pré faisabilité du projet

- rencontre élus
- délibération
- accords agricoles
- agréments services

3 à 5 mois

Étude d'impact

- études techniques
- réaction des communes
- dépôt des demandes

18 mois

Instruction du dossier

- enquête publique
- avis des communes
- CDNPS
- decision préfet

12 mois

Préparation du chantier

- substitutions électriques
- consultation entreprises
- financement

6 à 8 mois

Travaux de construction

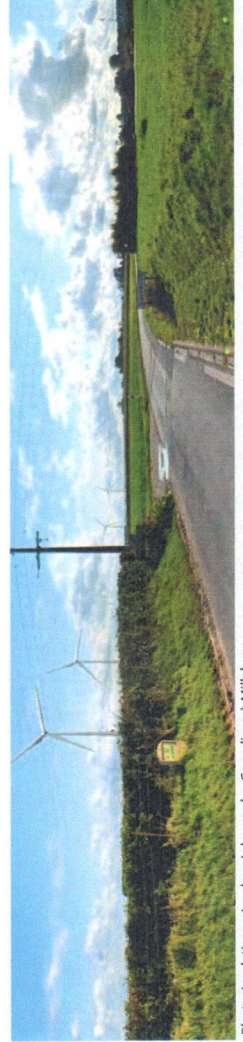
- réalisation travaux
- remise en état

8 mois

Exploitation du parc

- inauguration parc
- surveillance et maintenance
- relation client

25 ans



Photomontage prise depuis la rue des Canadiens à Millebosc.



Photomontage prise depuis le hameau Platemare à Millebosc.